MAISON DES DROITS DE L'HOMME

37, rue Frédéric Mistral - 87100 LIMOGES
Tel : 05 55 35 81 24 - mdh.limoges@free.fr
www.mdh-limoges.org

Limoges, le 21 avril 2011

Objet : Lettre ouverte concernant l'hébergement

Madame la Présidente,

La Maison des Droits de l'Homme vous alerte vigoureusement face à la situation très préoccupante de plusieurs personnes étrangères dont des familles qui se présentent dans ses locaux. La fin de la trêve hivernale et l'absence de propositions de la part de la préfecture en matière d'hébergement engendrent des situations humaines dramatiques.

En effet, depuis cet hiver et encore bien davantage à la fin de la trêve hivernale, des familles avec des enfants en bas âge et malades, parfois envoyées par les services de l'État, viennent chercher refuge et assistance alimentaire à la Maison des Droits de l'Homme. Or, elle n'est ni foyer d'hébergement ni restaurant social, sans solution proposée par les services sociaux compétants, toutes ces familles vont dormir avec leurs enfants dans les parcs publics municipaux.

A ce jour, nous craignons fortement un risque sanitaire voir mortel notamment pour les enfants (dernièrement un bébé de un an a dormi au parc Thuillat avec 40° de fièvre). Devant cette maltraitance institutionnelle, nous exigeons des représentants des pouvoirs publics qu'ils prennent toutes leurs responsabilités. Une réponse matérielle doit être apportée dans l'urgence à ces personnes qui on droit à des conditions minima de vie décente.

Nous attirons particulièrement votre attention sur plusieurs enfants (de 1 an à 15 ans) qui vivent dans la rue avec leurs parents. Face à cette situation de mineurs en danger, nous vous interpellons en tant que responsable du pôle solidarité enfance pour faire pression sur les services de l'État compétants pour qu'une solution d'hébergement digne leur soit trouvé.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de notre considération.

Pour la M.D.H.
Le Président

Jean FORGERIT